

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/05/05/2022032036/justel>

---

Dossier numéro : 2022-05-05/06

## Titre

5 MAI 2022. - Arrêté ministériel modifiant les montants des subventions à l'article 1 de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017 réglant l'octroi de subventions aux entreprises pour les dépenses visant à promouvoir le transport de marchandises écologique et sûr.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 17-05-2022 page : 43141

Entrée en vigueur : 17-05-2022

---

## Table des matières

Art. M

---

## Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)